

Opération "Tranquillité Vacances"

En France, l'Opération Tranquillité Vacances ou OTV, créée en 1974, est un système de lutte contre le cambriolage. Elle permet de faire surveiller une habitation ou un commerce vacant pendant les vacances scolaires par les services de police.



Si vous le désirez, la Police Municipale et Nationale assureront, dans le cadre de ses missions habituelles et patrouilles, des passages fréquents à votre domicile ou à votre commerce durant votre absence :

- Si votre logement est inoccupé ou si votre établissement est fermé pendant votre absence, vous pouvez bénéficier de ce service.
- Si vous ne partez pas, aidez-nous à protéger vos voisins. Si vous êtes témoin d'un cambriolage ou si vous remarquez un fait anormal chez des voisins absents, ne manifestez pas votre présence, mais alertez sans tarder la police en composant sur votre téléphone le 17 Police-Secours.

Pour bénéficier de l'Opération "Tranquillité vacances" à votre domicile ou pour votre commerce, vous pouvez vous rendre avant votre départ au Commissariat

de Police Nationale ou à l'accueil de la Mairie. Attention : Aucune demande par courrier ou par téléphone ne pourra être prise en considération.

Protection de Biens

Vous vous préparez à partir. Prenez ces quelques précautions pour assurer la sécurité de vos biens. Verrouillez portes et fenêtres. Changez vos serrures en cas de vol ou de perte de vos clés, ou si vous venez de vous installer dans un nouvel appartement.

N'inscrivez pas votre nom et votre adresse sur le trousseau de clés. Évitez de laisser vos clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres. Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent. Répertoriez vos objets de valeur, et notez les numéros de série. Faites de même pour vos carnets de chèques, vos cartes de crédits, etc. Mettez en lieu sûr (à la banque, par exemple) bijoux, argenterie, valeurs et objets d'art. Laissez une apparence habituelle à votre appartement.

Pour cela, demandez à une personne de votre connaissance d'ouvrir et de fermer et de relever votre courrier.

Contre les cambriolages,
les bons réflexes !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Documents

Document

[Fiche de Surveillance Opération Tranquillité Vacances](#)

Liens utiles

[Police municipale](#)

Contact

Tél. 01 30 40 44 22

Brigade de soirée et de nuit :

01 34 44 82 82

police.municipale@ville-bessancourt.fr